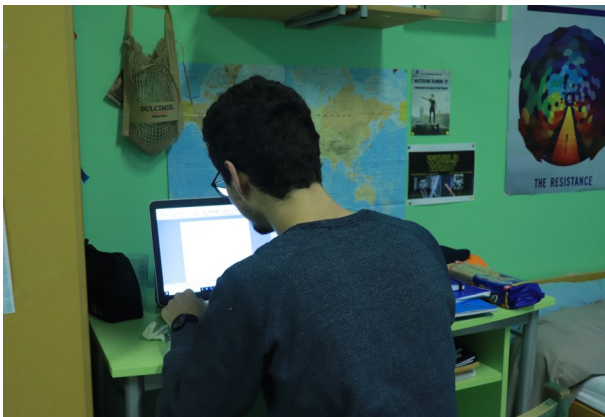


Activités proposées :

- Espace foyer : baby foot et tennis de table
- Sport le mercredi soir encadré par un AE
- Projection de films une fois par semaine animée soit par un AE soit par Uniscité
- Danse proposée par une AE
- Soirée des internes avant les vacances de Noël
- Sortie cinéma dans le cadre du cinéma espagnol et latino américain en collaboration avec des enseignants et des CPE.
- Relaxation animée par une CPE
- Jeux de société

Les activités sont proposées en fonction des compétences des personnels encadrants .Elles sont donc susceptibles d'évoluer .

Les internes peuvent également faire des propositions qui seront étudiées avec le plus grand soin.



Modalités d'admission à l'internat :

-Les lycéens:

Courant Avril :le dossier de candidature à l'internat est à retirer dans l'établissement d'origine.

Mai : Ce document dûment renseigné par l'élève, les responsables légaux ainsi que par l'équipe éducative nous sera envoyé par l'établissement d'origine.

Juin : Une commission se réunira afin d'étudier toutes les demandes et procéder au classement des demandes.

L'admission à l'internat n'est pas systématique ,elle dépend du nombre de places disponibles.

Les demandes seront à confirmer lors de l'inscription.

Hors cette procédure de fin d'année, vous devez contacter Mme Flahaut ,CPE au 03 21 10 66 69 .

-Les étudiants :

En BTS :vous devez contacter Mme Letienne au 03 21 10 66 72.

En CPGE : les demandes d'internat doivent être faites via parcours sup. Hors cette procédure de fin d'année , Mme Letienne sera votre interlocutrice .

Le tarif:

comprend les 3 repas et la nuitée .

Pour les lycéens uniquement, en cas de difficultés financières une demande de FSL (fond social lycéen) peut être faite auprès des services de l'intendance.

L'INTERNAT



L'internat offre un cadre de vie collective.

Il est à la fois un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation et un lieu de vie.

Il propose des conditions et un environnement favorable à la réussite des élèves .

Il est accessible du lundi 7h30 au samedi 12h30.



Capacité d'accueil :

125 élèves répartis sur trois étages dans des chambres de 3 à 4 internes.

Le premier étage est réservé à l'hébergement des filles post-bac (BTS et CPGE) :37 places

Le deuxième étage accueille 40 lycéennes.

Le troisième étage comprend 22 places pour les lycéens et 26 pour les étudiants (BTS et CPGE).

Chaque étage dispose d'une salle de travail équipée en postes informatiques et d'une salle de détente avec télévision.

La connexion wifi est mise à disposition.

Encadrement :

8 assistants d'éducation (A.E)

3 Conseillères Principales d'Éducation

1 infirmière (3 soirs par semaine)

Objectifs de l'internat :

Donner des conditions de travail favorables à la réussite de votre enfant (journée de travail non alourdie par le trajet, suivi personnalisé du travail et des résultats scolaires...).

Pour les lycéens : Une heure d'étude est obligatoire pour les élèves de seconde (en salle d'étude). Les élèves de première et de terminale travaillent en autonomie dans leur chambre. A l'issue de chaque trimestre, les résultats sont étudiés et les conditions de travail personnel ajustées.

Pour les étudiants post-bac : Deux salles de travail sont à leur disposition. Ce travail en commun se révèle très positif sur leurs résultats mais également leur moral. L'internat est accessible à partir de 12h45 pour travailler chacun à leur étage.

